

Monsieur le Maire suppléant

Mr Serge POLATO



à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP 066 027 25 00001

Déposé le : 03/01/2025

Dépôt affiché le : 03/01/2025

Complété le :

Demandeur : Monsieur LACOTTE Alain

Sur un terrain sis à : 4 Rue des Narcisses à La Cabanasse (66210)

Références cadastrales : 66027 A 1246

Monsieur LACOTTE Alain

4 Rue des Narcisses

66210 LA CABANASSE

**OBJET : CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE
DELIVRE PAR LE Maire au nom de la commune**

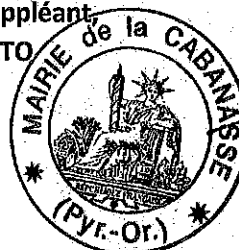
Le Maire suppléant au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Monsieur LACOTTE Alain enregistrée sous le numéro DP 066 027 25 00001 pour le projet ci-dessus référencé depuis le 03/02/2025.

Conformément à l'article R.452-1 du code de l'urbanisme, les travaux de démolition ne peuvent être entrepris avant quinze jours après la date d'autorisation.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A La Cabanasse, le 15/01/2025

Le Maire suppléant
Serge POLATO



INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

-DROITS DES TIERS : L'autorisation de réaliser des travaux est toujours acquise sans préjudice du droit des tiers (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.